

La première convention de mécénat signée avec Clamens !

La société CLAMENS a signé avec la ville fin juin une convention de mécénat.



Pour la somme de 40 000 €, la convention comprend : la participation au projet de rénovation de la piste de BMX et une action de sensibilisation au cancer du sein (Octobre rose). En présence de Pierre GODILLON, directeur général et Michel MARIN, directeur général délégué de la société ainsi que nos élu.e.s.



Liens utiles

[Site internet groupe Clamens](#)